



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Orbit Garant Drilling Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Orbit Garant Drilling Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2019 et 2018;
- les états consolidés du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 juin 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 18 septembre 2019

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	30 juin 2019 \$	30 juin 2018 \$
Produits tirés de contrats	22	152,814	173,084
Coût des produits tirés de contrats	8	136,527	151,603
Bénéfice brut		16,287	21,481
Charges			
Frais généraux et administratifs		17,279	15,830
Perte (gain) de change		707	(292)
Charges financières		2,117	1,710
	8	20,103	17,248
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(3,816)	4,233
Impôt sur le résultat (recouvrable)	16		
Exigible		1,558	(12)
Différé		(1,904)	(239)
		(346)	(251)
(Perte nette) bénéfice net		(3,470)	4,484
(Perte nette) bénéfice net par action	15		
De base		(0.09)	0.12
Diluée		(0.09)	0.12

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net	(3,470)	4,484
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente (note 10)	-	(200)
Perte réalisée sur les placements disponibles à la vente reclassée à l'état consolidé du résultat	-	(18)
Impôts différés	-	29
	-	(189)
Écarts de conversion cumulés	(839)	52
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(839)	(137)
Résultat global	(4,309)	4,347

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019						Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 15)	(note 15)				
Solde au 1^{er} juillet 2018	57,207	1,208	20,609	(88)	78,936	
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 6)	-	-	(189)	189	-	
Solde ajusté au 1^{er} juillet 2018	57,207	1,208	20,420	101	78,936	
Résultat global total						
Émission d'actions relative à l'acquisition d'une entreprise (note 2)	1,632	-	-	-	1,632	
Perte nette	-	-	(3,470)	-	(3,470)	
Autres éléments du résultat global						
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(839)	(839)	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(839)	(839)	
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres						
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	18	(6)	-	-	12	
Rémunération fondée sur des actions (note 15)	-	305	-	-	305	
Options sur actions annulées	-	(21)	21	-	-	
Total des transactions avec les actionnaires	18	278	21	-	317	
Solde au 30 juin 2019	58,857	1,486	16,971	(738)	76,576	
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018						Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 15)	(note 15)				
Solde au 1^{er} juillet 2017	57,130	1,178	15,907	49	74,264	
Résultat global total						
Bénéfice net	-	-	4,484	-	4,484	
Autres éléments du résultat global						
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts	-	-	-	(189)	(189)	
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	52	52	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(137)	(137)	
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres						
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	77	(23)	-	-	54	
Rémunération fondée sur des actions	-	271	-	-	271	
Options sur actions annulées	-	(218)	218	-	-	
Total des transactions avec les actionnaires	77	30	218	-	325	
Solde au 30 juin 2018	57,207	1,208	20,609	(88)	78,936	

FORAGE ORBIT GARANT INC.
États consolidés de la situation financière

Au 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2,480	4,633
Créances clients et autres débiteurs	21	36,643	32,503
Stocks	9	43,943	39,419
Impôt sur le résultat à recouvrer		823	944
Charges payées d'avance		1,154	884
		85,043	78,383
Actifs non courants			
Prêt à recevoir		-	662
Placements	10	419	542
Immobilisations corporelles	11	42,450	39,741
Immobilisations incorporelles	12	1,000	-
Actifs d'impôt différé	16	5,783	4,010
Total de l'actif		134,695	123,338
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		24,744	24,247
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	2	3,370	-
Impôt sur le résultat à payer		429	-
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	13	1,400	812
		29,943	25,059
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	13	28,176	19,226
Passifs d'impôt différé	16	-	117
		58,119	44,402
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	15	58,857	57,207
Réserve – Instruments de capitaux propres	15	1,486	1,208
Résultats non distribués		16,971	20,609
Cumul des autres éléments du résultat global		(738)	(88)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		76,576	78,936
Total du passif et des capitaux propres		134,695	123,338

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(3,816)	4,233
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	11	9,698	8,774
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	290	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	11	(312)	(199)
Gain sur cession de placements	10	-	(18)
Rémunération fondée sur des actions	15	305	271
Charges financières		2,117	1,710
Variation nette de la juste valeur des placements	10	184	-
		8,466	14,771
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
	17	(5,896)	(3,883)
Impôt sur le résultat payé		(1,008)	(874)
Charges financières payées		(2,225)	(1,846)
		(663)	8,168
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Regroupement de l'entreprise Projet Production International BF S.A.	2	(3,357)	-
Acquisition de placements	10	-	(90)
Produit de la cession de placements	10	-	30
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(8,323)	(8,575)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	11	430	459
		(11,250)	(8,176)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit du remboursement du prêt à recevoir	19	675	628
Produit de l'émission d'actions		12	54
Produit de l'affacturage		143	22,253
Remboursement de l'affacturage		(143)	(22,958)
Produit de la dette à long terme		93,497	88,057
Remboursement de la dette à long terme et des contrats de location-financement		(83,851)	(84,871)
		10,333	3,163
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie			
		(573)	(123)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2,153)	3,032
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		4,633	1,601
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		2,480	4,633

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Forage Orbit Miyuu Kaa inc.	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %
Tumiit Orbit Garant inc. (depuis le 6 mars 2019)	49 %

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. :

Le 11 octobre 2018, la Société a acquis les opérations de forage de Projet Production International BF S.A, située au Burkina Faso pour un prix d'acquisition total de 8 316 \$ (6 400 \$ US). Par le biais de cette acquisition, la Société a ajouté 13 appareils de forage de surface, de l'équipement de support connexe et des contrats de clients existants au Burkina Faso. La Société a également retenu environ 100 employés, incluant des foreurs expérimentés et du personnel de soutien, qui seront désormais basés dans les bureaux d'Orbit Garant BF S.A.S. à Ouagadougou. Cette acquisition renforce de manière significative la présence de la Société au Burkina Faso et sur le marché du forage minier de l'Afrique de l'Ouest, ce qui positionne la Société à poursuivre de nouvelles opportunités de croissance.

La Société a financé le prix d'acquisition de 8 316 \$ (6 400 \$ US) par l'intermédiaire de sa facilité de crédit et l'émission d'actions ordinaires de la Société. La composante de trésorerie de la transaction est de 6 684 \$ (5 150 \$ US), dont 3 357 \$ (2 575 \$ US) payés à la clôture et 3 327 \$ (2 575 \$ US) à payer 12 mois après la date de clôture. Les 1 632 \$ (1 250 \$ US) restants du prix d'achat ont été réglés par l'émission de 861 637 actions ordinaires de la Société au prix de 1,89 \$ par action, de la trésorerie de la Société. Le détail des actifs acquis est d'un montant approximatif de 2 573 \$ (2 000 \$ US) pour les stocks, 4 395 \$ (3 400 \$ US) pour les immobilisations corporelles et 1 348 \$ (1 000 \$ US) pour les immobilisations incorporelles.

Les résultats d'exploitation de Projet Production International BF S.A. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 11 octobre 2018.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (suite)

La juste valeur des actifs nets acquis est comme suit :

	\$
Stocks	2,573
Immobilisations corporelles	4,395
Immobilisations incorporelles	1,348
Prix d'acquisition	8,316
Contrepartie	
Émission d'actions ordinaires	1,632
Trésorerie	3,357
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3,327
	8,316

Frais d'acquisition de l'entreprise

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, les frais d'acquisition de l'entreprise de 1 108 \$ relatifs à la transaction susmentionnée ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

Incidences de l'acquisition de l'entreprise sur les résultats

Il est impraticable de fournir de l'information financière fiable reliée au revenu réel et pro-format et au bénéfice net de l'acquisition susmentionnée puisque la Société exerce déjà des opérations avec les mêmes clients et a des contrats similaires à ceux de l'entreprise acquise. En conséquence, il est impraticable de séparer l'information des acquis.

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 5.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 18 septembre 2019.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à la juste valeur qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société auprès des propriétaires précédents de l'entité acquise et des titres de participation émis par la Société en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Cette contrepartie peut être composée de trésorerie, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis, de passifs pris en charge par la Société ou de contreparties conditionnelles futures. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date du regroupement d'entreprises. Les frais de regroupement et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires au poste « Capitaux propres » de l'état consolidé de la situation financière. Le goodwill est mesuré comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise ainsi que de la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant) sur la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Si, après réévaluation, la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition excède la somme de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger. De plus, les écarts de changes reliés à certains prêts intercompagnies qui sont de nature permanente sont inclus dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classification
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
Prêt à recevoir	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	Coût amorti
Affacturage à payer	Coût amorti
Dette à long terme et contrats de location-financement	Coût amorti

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif et net de perte de valeur si,

a) l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;

b) les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et/ou à des remboursements d'intérêts.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations, incluant les produits d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisés en résultat net. Toutefois, pour les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transactions, la Société peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les gains ou pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains ou pertes ne sont jamais reclassés au résultat net, et aucune perte de valeur n'est comptabilisée au résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée au résultat net. La Société n'a aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, le découvert bancaire et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs comprennent les montants dus dans le cours normal des affaires. Une provision pour pertes sur créances attendues est maintenue afin de refléter un risque de dépréciation pour les créances clients et autres débiteurs basé sur le modèle de pertes sur créances attendues prenant en compte les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients basé sur des catégories de risques clients. Les créances irrécouvrables sont aussi provisionnées en fonction de l'historique des recouvrements et des risques spécifiques identifiés pour chaque client.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de moteurs, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués respectivement à 50 % et à 75 % du coût d'origine pour estimer la valeur de réalisation nette. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre de bénéfice ou perte et au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	<u>Vie utile</u>	<u>Valeur résiduelle</u>
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût de l'actif moins la valeur résiduelle et commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Relation client	3 ans
-----------------	-------

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice ou lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité de certaines transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Une immobilisation corporelle détenue en vertu d'un contrat de location-financement est initialement comptabilisée au moindre de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'immobilisation corporelle louée est par la suite comptabilisée de la même façon que les autres actifs similaires détenus par la Société. Le passif correspondant à payer au bailleur est comptabilisé comme une dette découlant d'un contrat de location-financement et une charge financière est imputée aux résultats sur la durée du contrat.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est amorti en réduction de la charge locative.

Constataion des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Lors de l'estimation de la valeur de réalisation nette, la direction prend en considération les données les plus fiables disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2019, la Société a conclu qu'il y avait des indices de dépréciation et a effectué un test de dépréciation. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à la suite de ce test. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrices de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de juste valeur de certains actifs et coûts de vente. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent la juste valeur de certains actifs en fonction de l'année, du modèle et de l'état à la date d'évaluation.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

B) JUGEMENTS

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

6. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2018 :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Au cours de la période, la Société a appliqué IFRS 9. La Société a adopté les nouvelles exigences de façon rétrospective, sans avoir retraité les périodes antérieures, selon les nouvelles exigences en matière de classement et les caractéristiques de chaque instrument financier au 1^{er} juillet 2018. Le tableau qui suit résume les changements en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers et passifs financiers de la Société suite à l'adoption de l'IFRS 9.

Actif/Passif	Classification initiale sous IAS 39	Nouvelle classification sous IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net
Prêt à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	Autres passifs	Coût amorti
Affacturage à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme et contrats de location-financement	Autres passifs	Coût amorti

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation de ces instruments ni sur les postes dans lesquels ils sont inclus au bilan, sauf pour ce qui est des placements de la Société qui ont été reclassés de disponibles à la vente à actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et pertes liés à la juste valeur des placements sont comptabilisés dans les frais généraux et administratifs dans le résultat net. Conformément aux dispositions transitoires, la Société rend compte de l'incidence rétrospective qu'a eu l'adoption de l'IFRS 9, laquelle a donné lieu au changement de classification pour les placements, à titre d'ajustement des composantes d'ouverture des capitaux propres au 1^{er} juillet 2018.

Capitaux propres	1 ^{er} juillet 2018		
	Tels que présentés	Retraitements	Retraités
	\$	\$	\$
Résultats non distribués	20,609	(189)	20,420
Cumul des autres éléments du résultat global	(88)	189	101
Incidence sur les capitaux propres	20,521	-	20,521

L'adoption du nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation n'a pas eu d'impact significatif sur l'évaluation des actifs financiers mesurés au coût amorti.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouvelles estimations et de nouveaux seuils de jugement ont été introduits, pouvant affecter le montant comptabilisé et/ou le moment de la comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Au cours de la période, la Société a appliqué l'IFRS 15. La Société a adopté l'IFRS 15 en utilisant la méthode rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de première application (c'est-à-dire le 1^{er} juillet 2018). La Société a utilisé la mesure de simplification qui permet à une entité de comptabiliser les produits pour le montant qu'elle a le droit de facturer, car la Société a un droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation qu'elle a remplies jusqu'à la date considérée. Par conséquent, il n'y a eu aucun changement dans la façon dont la Société comptabilise ses produits. L'adoption de l'IFRS 15 n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés. La Société estime que les catégories utilisées dans l'information sectorielle à la Note 22 sont les mêmes catégories nécessaires à la ventilation des produits.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (i) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; (ii) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source (iii) d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À titre de mesure de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'adoption des modifications de l'IFRS 2 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de la Société.

L'interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé et précise que, si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements et des encaissements. L'interprétation IFRIC 22 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption de l'interprétation IFRIC 22 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de la Société.

7. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées :

IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2019, la Société adoptera l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée. La norme établit de nouveaux principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet pour les deux parties à un contrat. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur pour ce qui est de l'ensemble des contrats de location et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Plus précisément, des preneurs sont tenus de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant leur droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant leur obligation de verser des paiements locatifs. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location seront initialement évalués à la valeur actualisée.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société constatera une augmentation des actifs et des passifs dans les états consolidés de la situation financière ainsi qu'une diminution des charges d'exploitation (en raison de l'exclusion des charges locatives associées aux contrats de location), une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations (suivant l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation) ainsi qu'une augmentation du montant net des charges financières (du fait de la désactualisation de l'obligation locative). La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

7. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). La Société ne prévoit pas que l'IFRIC 23 aura une incidence significative sur les états financiers consolidés.

8. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	8,785	7,900
Frais généraux et administratifs	1,203	874
Total de la dotation aux amortissements	9,988	8,774

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Dotation aux amortissements	9,988	8,774
Charges au titre des avantages du personnel	83,397	87,187
Coût des stocks	32,395	37,767
Autres charges	30,850	35,123
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change et des charges financières	156,630	168,851
Coût des produits tirés de contrats	136,527	151,603
Frais généraux et administratifs, pertes (gains) de change et charges financières	20,103	17,248
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change et des charges financières	156,630	168,851

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

9. STOCKS

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Pièces de rechange, montant net	14,718	13,067
Fournitures, montant net	27,334	25,000
Autres	1,891	1,352
	43,943	39,419

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les pièces de machinerie. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
	32,395	37,767

Au cours de l'exercice, un montant de 397 \$ (2018 : 604 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

10. PLACEMENTS

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	542	682
Acquisitions de placements	-	90
Conversion de créances clients	61	-
Produit de la cession de placements	-	(30)
Variation de la juste valeur sur les placements disponibles à la vente	-	(200)
Variation de la juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(184)	-
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	419	542

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. Le coût d'origine était de 486 \$ (425 \$ au 30 juin 2018). Il n'y a aucun gain sur cession de placements pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2018, le gain sur cession de placements totalisant 18 \$ est inclus dans les frais généraux et administratifs.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	841	10,449	79,189	17,474	3,424	111,377
Acquisitions	-	240	4,473	3,156	454	8,323
Cessions	(37)	-	(536)	(765)	-	(1,338)
Radiations	-	-	(838)	(119)	-	(957)
Regroupement d'entreprises (note 2)	-	-	4,067	135	193	4,395
Effet des variations des taux de change	-	(4)	(899)	(54)	(13)	(970)
Solde au 30 juin 2019	804	10,685	85,456	19,827	4,058	120,830

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2018	-	3,900	53,455	11,810	2,471	71,636
Amortissement	-	622	6,329	2,356	391	9,698
Cessions	-	-	(576)	(733)	-	(1,309)
Radiations	-	-	(777)	(91)	-	(868)
Effet des variations des taux de change	-	(2)	(718)	(49)	(8)	(777)
Solde au 30 juin 2019	-	4,520	57,713	13,293	2,854	78,380

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	841	10,415	74,166	16,371	2,971	104,764
Acquisitions	-	76	5,721	2,319	459	8,575
Cessions	-	(47)	(670)	(710)	-	(1,427)
Radiations	-	-	(829)	(413)	-	(1,242)
Effet des variations des taux de change	-	5	801	(93)	(6)	707
Solde au 30 juin 2018	841	10,449	79,189	17,474	3,424	111,377

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2017	-	3,347	48,250	10,976	2,177	64,750
Amortissement	-	600	5,906	1,979	289	8,774
Cessions	-	(47)	(432)	(705)	-	(1,184)
Radiations	-	-	(812)	(413)	-	(1,225)
Effet des variations des taux de change	-	-	543	(27)	5	521
Solde au 30 juin 2018	-	3,900	53,455	11,810	2,471	71,636

Au 30 juin 2018 :

Valeur comptable nette	841	6,549	25,734	5,664	953	39,741
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	741	91	-	832

Au 30 juin 2019 :

Valeur comptable nette	804	6,165	27,743	6,534	1,204	42,450
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	42	119	-	161

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 312 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 (gain de 199 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2018) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Relation client	Coût	Amortissement cumulé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	-	-	-
Regroupement d'entreprises (note 2)	1,348	-	1,348
Amortissement	-	(290)	(290)
Effet des variations des taux de change	(58)	-	(58)
Solde au 30 juin 2019	1,290	(290)	1,000

Valeur comptable nette :

Au 30 juin 2019	1,000
------------------------	--------------

13. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 35 000 \$ (30 000 \$ avant le 12 décembre 2018), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,95 % au 30 juin 2019 (taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,45 % au 30 juin 2018), échéant en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{a) b) c)}	25,041	17,954
Emprunt autorisé d'un montant de 2 500 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 8,45 % au 30 juin 2019 (au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,95 % au 30 juin 2018), remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en mai 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{b)}	1,192	1,813
Emprunt autorisé d'un montant de 6 740 \$ (5 150 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 8,25 % au 30 juin 2019, remboursable par versements mensuels de 59 \$ (45 \$ US) à compter de mai 2019, échéant en janvier 2024, garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{d)}	3,192	-
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 4,50 % et 5,99 % (3,34 % et 5,99 % au 30 juin 2018), échéant en juillet 2021	151	271
	29,576	20,038
Tranche à court terme	(1,400)	(812)
	28,176	19,226

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (suite)

- a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.
- b) Un montant non amorti de 286 \$ (178 \$ au 30 juin 2018) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- c) Le 28 juin 2019, la Société a signé un amendement à la troisième entente de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale du Canada consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable non utilisée de 5 000 \$ US au 30 juin 2019, qui viendra à échéance le 2 novembre 2021.
- d) Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une entente de prêt pour un prêt à terme d'un montant maximum de 5 150 \$ US. Le prélèvement initial de 2 575 \$ US reçu le 21 janvier 2019, a été utilisé pour réduire la facilité de crédit décrite ci-dessus.

Selon les modalités des dettes à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 14). Au 30 juin 2019, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2018, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2019, le taux préférentiel au Canada était de 3,95 % pour les emprunts canadiens (3,45 % au 30 juin 2018) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 5,50 % pour les emprunts américains (5,50 % au 30 juin 2018).

Au 30 juin 2019, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	1,347	53	1,400
Plus d'un an et moins de cinq ans	28,364	98	28,462
	29,711	151	29,862

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$	\$
Moins d'un an	56	53	187
Plus d'un an et moins de cinq ans	99	98	84
	155	151	271
Moins : charges financières futures	(4)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	151	151	271

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

Au 30 juin 2019 000s	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	26,371	665	25,706
US (2 439 \$ US)	3,192	722	2,470
Pesos chiliens (6 960 CLP)	13	13	-
	29,576	1,400	28,176

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (suite)

Rapprochement de la variation de la dette à long terme et des contrats de location-financement avec la trésorerie provenant des activités de financement :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet	20,038	16,988
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable	7,200	4,522
Augmentation des autres dettes à long terme et contrats de location-financement	7,506	1,635
Remboursement des autres dettes à long terme et contrats de location-financement	(5,051)	(2,971)
Amortissement des frais de transaction liés à la dette à long terme	95	73
Frais de transaction liés à la dette à long terme	(203)	(209)
Impact de la variation du taux de change sur la dette en dollars US	(9)	-
Solde au 30 juin	29,576	20,038

14. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, la dette à long terme et contrats de location-financement, le solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	29,576	20,038
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3,370	-
Capital-actions	58,857	57,207
Réserve - Instruments de capitaux propres	1,486	1,208
Résultats non distribués	16,971	20,609
Cumul des autres éléments du résultat global	(738)	(88)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,480)	(4,633)
	107,042	94,341

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2019, tel qu'il est mentionné à la note 13, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2018, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2019		30 juin 2018	
Actions ordinaires	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	36,147,119	57,207	36,094,919	57,130
Actions émises :				
Regroupement d'entreprises (note 2)	861,637	1,632	-	-
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions	13,000	18	52,200	77
Solde à la fin de l'exercice	37,021,756	58,857	36,147,119	57,207

Bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice net (perte nette) par action ordinaire diluée a été calculé en divisant le bénéfice net (perte nette) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2019, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2019	30 juin 2018
Bénéfice net (perte nette) par action de base		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(3,470) \$	4,484 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36,768,700	36,121,152
Bénéfice net (perte nette) par action de base	(0.09) \$	0.12 \$

	30 juin 2019	30 juin 2018
Bénéfice net (perte nette) par action diluée		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(3,470) \$	4,484 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36,768,700	36,121,152
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	720,732
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	36,768,700	36,841,884
Bénéfice net (perte nette) par action diluée	(0.09) \$	0.12 \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions de 2008

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions de 2008 et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Les droits sur les options deviennent acquis à un taux allant de 20 % à 33 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2019		30 juin 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	2,496,500	1.48	2,336,500	1.35
Attribuées au cours de l'exercice	500,000	1.73	490,000	2.10
Exercées au cours de l'exercice ^{a)}	(13,000)	0.95	(52,200)	1.03
Annulées au cours de l'exercice	(23,000)	1.96	(277,800)	1.59
En circulation à la fin de l'exercice	2,960,500	1.52	2,496,500	1.48
Exercçables à la fin de l'exercice	1,610,768	1.43	1,150,900	1.43

^{a)} Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 1,30 \$ (2,11 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2018).

Le 5 décembre 2018, 500 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 1,73 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 5 ans et les droits seront acquis au taux de 33 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2019 :

Fourchette des prix d'exercice \$	En cours au 30 juin 2019	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2019	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	1,191,500	2,60	0,87	927,100	0,91
1,50 - 2,49	1,766,500	3,34	1,95	681,168	2,11
3,50 - 4,49	2,500	0,37	4,00	2,500	4,00
	2,960,500			1,610,768	

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en décembre 2018	Attribuées en décembre 2017
Taux d'intérêt sans risque	2,41 %	1,62 %
Durée de vie prévue (en années)	3	3
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	39,77 %	40,07 %
Rendement attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,55 \$	0,66 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	305	271

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat recouvrable se présente comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	1,623	178
Ajustements liés à des exercices précédents	(65)	(190)
	1,558	(12)
Impôt différé		
Exercice considéré	(1,891)	(236)
Ajustements liés à des exercices précédents	(13)	(3)
	(1,904)	(239)
	(346)	(251)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,65 % en 2019 et à 26,75 % en 2018.

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	(3,816)	4,233
Taux d'imposition prévus par la loi	26,65 %	26,75 %
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	(1,017)	1,132
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	46	225
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	81	73
Écart de taux d'imposition entre les territoires	29	21
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	-	(19)
Retenues d'impôts à la source	352	175
Actifs d'impôt non comptabilisés	250	(1,599)
Portion non imposable des gains en capital	-	(1)
Ajustements liés à des exercices précédents	(78)	(193)
Autres	(9)	(65)
Total de l'impôt sur le résultat (recouvrable)	(346)	(251)

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2018	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	131	(92)	-	39
Pertes reportées en avant	4,140	2,161	-	6,301
Provisions non déductibles	982	(41)	-	941
Total des actifs d'impôt différé	5,253	2,028	-	7,281
Passifs d'impôt différé :				
Placements	6	(6)	-	-
Immobilisations corporelles	1,354	144	-	1,498
Total des passifs d'impôt différé	1,360	138	-	1,498
Actifs d'impôt différé, montant net	3,893	1,890	-	5,783

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 ^{er} juillet 2017	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	50	81	-	131
Pertes reportées en avant	4,635	(495)	-	4,140
Provisions non déductibles	99	883	-	982
Total des actifs d'impôt différé	4,784	469	-	5,253
Passifs d'impôt différé :				
Placements	30	(6)	(18)	6
Immobilisations corporelles	1,118	236	-	1,354
Total des passifs d'impôt différé	1,148	230	(18)	1,360
Actifs d'impôt différé, montant net	3,636	239	18	3,893

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	5,783	4,010
Passifs d'impôt différé	-	(117)
	5,783	3,893

Pertes à reporter pour lesquelles aucun impôt futur n'a été comptabilisé expirant comme suit :

	Burkina Faso
	\$
30 juin 2024	606,000

17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(4,214)	(8,329)
Stocks	(1,951)	(694)
Charges payées d'avance	(270)	(126)
Créditeurs et charges à payer	539	5,266
	(5,896)	(3,883)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

18. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2020, à verser une somme de 16 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant entre 2020 et 2029, à verser des loyers minimaux de 2 421 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices et les subséquents se détaillent comme suit :

	\$
2020	712
2021	420
2022	230
2023	185
2024	165
Années subséquentes	725

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 6 490 \$ (8 837 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2018). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Au 30 juin 2019, la Société a émis des garanties bancaires, échéant entre août 2019 et mars 2020, en faveur de clients pour un montant total de 1 734 \$ (1 090 \$ au 30 juin 2018). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1 237 \$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt portait intérêt au taux de 4 % annuellement et était garanti par les actions et une garantie de 6705570 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction de la Société a remboursé un montant de 628 \$ et le 19 décembre 2018, il a remboursé le solde du prêt, incluant les intérêts courus, pour un montant de 675 \$.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES (suite)

Au cours des exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018, la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Produits	266	283
Charges	151	131

Au 30 juin 2019, un montant de 59 \$ était à recevoir relativement à ces transactions (769 \$ au 30 juin 2018).

Transactions entre parties associées

Au cours des exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018, la Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Produits	22,645	9,099

Au 30 juin 2019, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 1 672 \$ à recevoir d'une société associée (1 454 \$ au 30 juin 2018).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

20. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Salaires et honoraires	1,877	1,734
Rémunération fondée sur des actions	200	236
	2,077	1,970

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en cédés ghanéens (GHS) et en francs ouest-africains (XOF). L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2019 :

	\$ US 000s	CLP 000s	GHS 000s	XOF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	880	197,344	130	223,581
Créances clients	1,777	2,961,014	8,420	2,180,876
Impôts à recevoir (à payer)	72	(107,842)	2,496	(95,252)
Créditeurs et charges à payer	(106)	(299,847)	(946)	(1,572,268)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	(542)	-	-	-
Exposition nette	2,081	2,750,669	10,100	736,937
Équivalent en dollars canadiens	2,725	5,309	2,425	1,671

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
Augmentation du bénéfice net en dollars canadiens	199	388	177	122

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2018 :

	\$ US 000s	CLP 000s	GHS 000s	XOF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	522	832,880	625	137,871
Créances clients	1,258	2,907,515	4,550	608,227
Impôts à recevoir	67	215,194	809	25,877
Créditeurs et charges à payer	(78)	(568,563)	(45)	(115,076)
Exposition nette	1,769	3,387,026	5,939	656,899
Équivalent en dollars canadiens	2,329	6,794	1,628	1,556

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	GHS	XOF
Augmentation du bénéfice net en dollars canadiens	170	465	103	109

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients. Au 30 juin 2019, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des créances clients et autres débiteurs (5 % au 30 juin 2018).

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 s'établissent comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
En règle	28,923	24,701
En souffrance depuis 0 à 30 jours	3,346	3,454
En souffrance depuis plus de 30 jours	4,303	3,798
Total des créances clients	36,572	31,953
Moins la provision pour créances douteuses	899	727
	35,673	31,226

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	727	525
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	269	240
Radiation de créances clients	(150)	-
Sommes recouvrées	53	(38)
Solde à la fin de l'exercice	899	727

Au 30 juin 2019, 79 % (77 % au 30 juin 2018) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 2 % des créances clients avaient subi une baisse de valeur (2 % au 30 juin 2018).

Un client important représentait 15 % des créances clients au 30 juin 2019 (un client important représentait 20 % de ces créances clients au 30 juin 2018).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Deux clients importants représentent 31 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 (deux clients importants représentaient 28 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2018).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. Le risque est limité pour le prêt à recevoir, car il est garanti par les actions de la Société.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2019, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 217 \$ (146 \$ au 30 juin 2018).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et du solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2019, les placements sont présentés à la juste valeur et sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 30 juin 2019	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,480				
Créances clients et autres débiteurs	36,643				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	419	419	419		
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	24,744				
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3,370				
Dette à long terme et contrats de location-financement	29,576				
Au 30 juin 2018	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,633				
Créances clients et autres débiteurs	32,503				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	542	542	542		
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	24,247				
Dette à long terme et contrats de location-financement	20,038				

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminée le 30 juin 2019.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 13, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018, les créances clients n'incluaient pas de montant relativement à des comptes affacturés.

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

	Au 30 juin 2019			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	24,744	24,744	-	-
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises	3,370	3,370	-	-
Dette à long terme	29,711	1,347	27,340	1,024
Contrats de location-financement	151	53	98	-
	57,977	29,515	27,438	1,024

	Au 30 juin 2018			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	24,247	24,247	-	-
Dette à long terme	19,945	625	19,320	-
Contrats de location-financement	271	187	84	-
	44,463	25,059	19,404	-

22. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels de la Société :

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	109,465	120,887
International ¹⁾	43,349	52,197
	152,814	173,084
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	(2,914)	6,302
International	6,403	3,078
	3,489	9,380
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	5,188	3,437
Charges financières	2,117	1,710
Impôt sur le résultat (recouvrable)	(346)	(251)
	6,959	4,896
Bénéfice net (perte nette)	(3,470)	4,484

¹⁾ Le secteur International inclut les produits suivants
générés par les activités au Chili :

	26,113	41,577
--	--------	--------

²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.

	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Dotation aux amortissements		
Canada	5,925	5,484
International	2,860	2,416
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le bénéfice (perte) d'exploitation	8,785	7,900
Immobilisations non attribuées et actifs communs	1,203	874
Total de la dotation aux amortissements	9,988	8,774

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	92,307	85,864
Chili	15,486	19,824
International - Autres	26,902	17,650
	134,695	123,338
Immobilisations corporelles		
Canada	29,567	29,789
Chili	4,286	4,914
International - Autres	8,597	5,038
	42,450	39,741
Immobilisations incorporelles		
International - Autres	1,000	-
	30 juin 2019	30 juin 2018
	\$	\$
Acquisitions d'actifs non courants		
Canada	6,757	7,238
International	6,783	911
Immobilisations non attribuées et actifs communs	526	426
	14,066	8,575